

LEGENDE

(1784) Réf. et application cadastrale
Prospects et cotations minimum à respecter.

Emprise maximum pour le bâti.

Accès parcelle envisagé

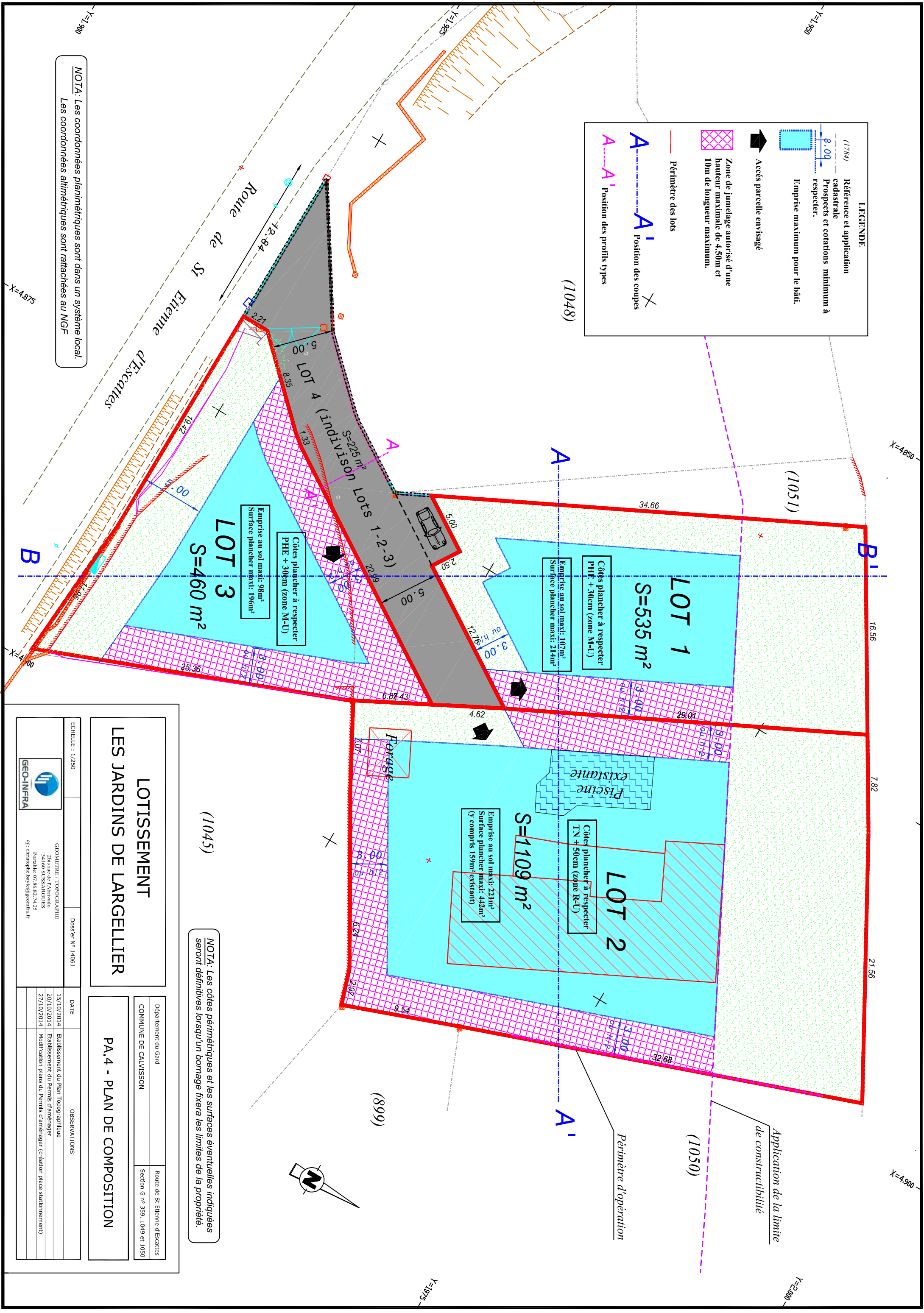
Zone de jumelage autorisé d'une hauteur maximale de 4,50m et 10m de longueur maximum.

Périmètre des lots

A-A' Position des coupes

A-A' Position des profils types

(1048)



NOTA: Les coordonnées planimétriques sont dans un système local.
Les coordonnées altimétriques sont rattachées au NGF

NOTA: Les côtes périmétriques et les surfaces éventuelles indiquées seront définitives lorsqu'un bornage fixera les limites de la propriété.

**LOTISSEMENT
LES JARDINS DE LARGELLIER**

PA.4 - PLAN DE COMPOSITION

ECHELLE : 1/250	Dossier N° 14061	DATE	OBSERVATIONS
GÉOMÈTRE / TOPOGRAPHE 2bis rue de l'Arrière 34160 SUSSANCOUS Portable: 07 86 82 74 25 @: christophe.bayle@geomtra.fr		15/10/2014	Etablissement du Plan Topographique
		20/10/2014	Etablissement du Permis d'aménager
		27/10/2014	Modification plans du Permis d'aménager (création place stationnement)

Département du Gard
COMMUNE DE CALVISSON

Route de St Etienne d'Escartens
Section G n° 359, 1049 et 1050

